

**Maître Emilie BURNIER-FRAMBORET
(Cabinet RIBES & ASSOCIES)**

Avocat près le Barreau de BONNEVILLE et des Pays du Mont-Blanc
3, rue du Maréchal Leclerc 74300 CLUSES

Tél. : 04.50.98.16.47 – Fax : 04.50.98.30.02 - E-mail : p.ribes@avocats-online.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
En UN lot, au plus offrant et dernier enchérisseur
D'une maison à usage d'habitation sise 484, Route des Lacs – 74700 DOMANCY**

Adjudication fixée au **jeudi 2 février 2023 à 14 heures**, à l'audience du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières près le Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74), au Palais de Justice de ladite ville sis 18, quai du Parquet.

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente, la vente aura lieu **en UN lot** sur la mise à prix de :

**SOIXANTE DIX MILLE EUROS
(70.000,00 €)
FRAIS EN SUS**

A la requête de la Société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, (venant aux droits de la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE SUD RHONE ALPES AUVERGNE), Société Anonyme au capital de 124.821.703,00 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° 379.502.644, dont le siège social est 26/28, rue de Madrid, 75008 PARIS, poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés en cette qualité de droit audit siège,

ayant pour Avocat Maître Emilie BURNIER-FRAMBORET (Cabinet RIBES et Associés).

DESIGNATION

Sur la Commune de DOMANCY (74), dans un ensemble immobilier en Copropriété (copropriété horizontale) sise 484, Route des Lacs - 74700, cadastré section B sous les n° 3810 (5 a 21 ca) et 3811 (5 a 35c a) pour une contenance totale de 10 a 56 ca,

- Le lot n° 2 décrit au règlement de copropriété comme le droit à construire un chalet d'habitation ; avec les 500/1.000èmes indivis de la propriété du sol et des parties communes générales, et toutes constructions y édifiées, étant précisé que sur la parcelle 3811 a été édifiée une maison à usage d'habitation élevée sur deux niveaux, d'une superficie de 106,60 m² (Loi CARREZ) et 20,06 m² (hors CARREZ) composée comme suit :
 - rez-de-chaussée, comprenant : entrée-dégagement, WC, cuisine, garage (15,91 m² hors CARREZ),
 - étage, comprenant : couloir, salle d'eau, 3 chambres,
 - avec sol et terrain attenant.

Superficie Loi Carrez : 106,60 m².

Occupation : aux termes du P.V. de description dressé le 9 mai 2022, il est indiqué que le débiteur saisi occupe la maison avec sa fille.

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute occupation, sans recours contre le vendeur poursuivant la vente.

Syndic : pas de syndic, s'agissant d'une copropriété horizontale.

Le tout plus amplement décrit au procès-verbal de description dressé par la SELARL Hélène DIOT, Huissier de Justice à SALLANCHES (74), le 9 mai 2022.

Le cahier des conditions de vente et le procès-verbal de description peuvent être consultés soit au greffe du Juge de l'Exécution de BONNEVILLE, soit au cabinet de l'Avocat poursuivant.

VISITE

Une visite des biens sera organisée par la SELARL Ségolène BAILLEUL, Commissaire de Justice à SALLANCHES (74), le **Judi 19 Janvier 2023 de 14 h 30 à 15 h 30.**

ENCHERES

En conformité de l'article R.322-40 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, les enchères ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE.

RENSEIGNEMENTS

Pour plus amples renseignements, s'adresser :

- au cabinet RIBES et ASSOCIES, Avocats à CLUSES – 74300 - Tél. : 04.50.98.16.47,
- au greffe du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74) où le cahier des conditions de la vente est déposé (R.G. n° 22/01065) - Tél. : 04.50.25.48.00.

Fait à CLUSES, le 2 décembre 2022.